News Release

Secretary of State for External Affairs



Communiqué

Secrétaire d'État aux Affaires extérieures

Nº 41

Le 22 février 1993

M^{me} McDOUGALL SOUSCRIT À LA DÉCISION DE L'ONU DE CRÉER UN TRIBUNAL DES CRIMES DE GUERRE

La ministre des Affaires extérieures, Mmc Barbara McDougall, a déclaré aujourd'hui que le Canada souscrivait entièrement à la décision du Conseil de sécurité des Nations Unies de créer un tribunal spécial pour juger les personnes accusées de crimes de guerre dans l'ancienne Yougoslavie.

«Nous sommes très satisfaits de la résolution parce qu'elle indique clairement aux personnes qui commettent des atrocités dans l'ex-Yougoslavie qu'elles seront tenues responsables de leurs actes, a dit Mmc McDougall. Nous avons défendu avec vigueur la formation d'un tel tribunal.»

La Ministre a insisté sur le principe de la responsabilité personnelle à l'égard des crimes de guerre à la Conférence de Londres sur la Yougoslavie en août dernier. Le Canada avait alors été le premier pays à proposer la création d'un tribunal des crimes de guerre. Elle a relancé son appel à la session de décembre de la conférence.

Le Conseil de sécurité a demandé au secrétaire général des Nations Unies de rédiger un rapport détaillé sur la création du tribunal, et les États membres ont été invités à lui prêter main-forte.

Pour sa part, le Canada parraine une réunion internationale d'experts, qui se penchera sur la question de créer une cour criminelle internationale ainsi qu'un tribunal spécial pour l'ancienne Yougoslavie. Mmc McDougall compte prendre la



parole à cette réunion, organisée par l'International Centre for Criminal Law Reform and Criminal Justice Policy, qui aura lieu à Vancouver du 22 au 26 mars.

- 30 -

Pour de plus amples renseignements, les représentants des médias peuvent communiquer avec le :

Services des relations avec les médias Affaires extérieures et Commerce extérieur Canada (613) 995-1874